

La lettre de l'ADEFIM

Association de Développement des formations des industries de la Métallurgie

AIN



Organisme Paritaire
Collecteur Agréé
des Industries
de la Métallurgie

Sommaire

- Promotion de l'Alternance et Sécurisation des parcours de formation : la Plateforme d'Alternance Sécurisée... p. 2
- Enquête Besoins en Main-d'œuvre 2014 p. 3
- Les résultats clés de l'enquête BMO 2014 en Rhône-Alpes p. 3-4-5-6
- Forum de l'emploi et de l'alternance.....p. 7
- Franchir un cap pour aller plus vite et voir plus loin ! p. 7

Édito

Le contrat de professionnalisation : un mode de recrutement en réponse à vos besoins en compétences

Ce contrat qui inclut une période de formation diplômante ou qualifiante au démarrage répond aux enjeux de nos entreprises industrielles :

- en alternant des périodes d'apprentissage théorique et des mises en pratique opérationnelles,
- en apportant une réponse ajustée aux besoins de recrutement sur nos métiers.

L'intégration de nouveaux collaborateurs peut se réaliser dans le temps. Le tutorat, dans le cadre de ce contrat, est un gage de réussite dans la transmission des savoir-faire.

Le contrat de professionnalisation permet de professionnaliser et qualifier un public jeune (à partir de 16 ans) ou adulte (demandeurs d'emploi de 26 ans et plus), en formant la personne recrutée aux spécificités de votre entreprise :

- CDD ou CDI, avec une action de professionnalisation de 6 à 12 mois (pouvant être portée à 24 mois), pour obtenir un diplôme ou une qualification (Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie – www.cqpm.fr),
- temps de formation généralement limité à 25 % de la durée du contrat,
- rémunération minimale entre 60 et 85 % du SMIC ou du minimum conventionnel (100 % si public adulte),
- éventuellement aides financières de l'État.

Bon à savoir :

Le tutorat est valorisé et une prise en charge des coûts liés au suivi de l'alternant est possible. L'alternant n'est pas pris en compte dans le calcul de l'effectif de l'entreprise.

Notre prestation d'accompagnement :

- information (type de contrat, offre de formation, financement),
- conseil (mise en relation / sourcing, gestion des offres via le site www.metalemploi.org),
- validation (optimisation des financements, montage du dossier complet, enregistrement du contrat).

Pour plus d'informations et/ou un accompagnement personnalisé, n'hésitez pas à contacter les conseillers de l'ADEFIM 01 et plus particulièrement David STERNIK, en charge du Développement de la Professionnalisation et du Développement de l'Emploi et des Compétences (dsternik@adefim.com).

à savoir

Pour plus de précisions sur les financements de cette opération, vous pouvez contacter votre conseiller ADEFIM au 04 74 32 02 59.



Promotion de l'Alternance et Sécurisation des parcours de formation : la Plateforme d'Alternance Sécurisée

Ce projet, financé par l'État et le Conseil Régional Rhône-Alpes, est le fruit d'un travail collaboratif entre tous les acteurs de l'alternance dans le département de l'Ain, qui est le seul en France à proposer ce type de plateforme.

Le réseau des Industries Technologiques, au travers notamment du Pôle Formation des Industries Technologiques et de l'Adefim 01, a contribué à la mise en œuvre de la plateforme et à l'articulation entre les différents référents.

L'objectif de cette plateforme est ainsi de promouvoir la formation en alternance et de sécuriser les parcours afin de réduire au maximum les taux de rupture.

Via un site internet (www.pas-ain.fr), le grand public comme les entreprises, sont informés sur les contrats d'apprentissage et de professionnalisation (en amont de la conclusion du contrat) et trouvent comment s'orienter en cas de difficultés notamment pour éviter les ruptures de contrat (pendant la vie du contrat).

Au sein des Missions Locales et des chambres consulaires, des référents sont identifiés pour orienter et conseiller au mieux les candidats (entretiens individuels, validation de projets, recherche d'entreprises, de stages, d'organismes de formation, appui au logement et au transport, recherche de solutions après une rupture de contrat...).



Enquête Besoins en Main-d'œuvre 2014

L'enquête Besoins en Main-d'œuvre (BMO) est une initiative de Pôle Emploi. Elle mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir...

PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

L'enquête annuelle Besoins en Main-d'œuvre est, depuis plusieurs années, un élément essentiel de connaissance du marché du travail.

Chaque année, Pôle Emploi adresse un questionnaire à plus de 1,6 million d'établissements afin de connaître leurs besoins en recrutement par secteur d'activité et par bassin d'emploi.

Elle permet entre autres :

- d'anticiper les difficultés de recrutement,
- d'améliorer l'orientation des demandeurs d'emploi vers des formations ou des métiers en adéquation avec les besoins du marché du travail,
- d'informer les demandeurs d'emploi sur l'évolution de leur marché du travail et les métiers porteurs.

LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

Les difficultés de recrutement exprimées par les employeurs se réduisent cette année. Elles concernent 34,7 % des projets de recrutement contre 40,4 % en 2013.

A savoir : 49% des projets sont jugés difficiles dans la construction (55 % en 2013) et 39 % dans l'industrie (42 % en 2013).

Les métiers de services aux particuliers (aides à domicile & aides ménagères, cuisiniers, employés de maison...), mais également de l'industrie (ingénieurs et cadres d'études, R&D en informatique, chefs de projets en informatique), et de la santé (aides-soignants) rassemblent une majorité de projets considérés comme problématiques par les employeurs.

Les résultats clés de l'enquête BMO 2014 en Rhône-Alpes

Hausse de la propension à recruter et du nombre de projets de recrutement

- 22,1 % des établissements de la région prévoient au moins une embauche cette année, contre 20,2 % en 2013,
- les employeurs rhônalpins envisagent collectivement 201 300 recrutements, soit près de 10 000 projets supplémentaires par rapport à l'an dernier,
- la proportion d'établissements déclarant des projets de recrutement augmente notamment dans les établissements de 50 salariés et plus et dans l'ensemble IAA-agriculture.

Avec 62 % de l'ensemble des projets de recrutement, les services restent le principal pourvoyeur d'emplois en Rhône-Alpes

- l'hôtellerie-restauration demeure le premier secteur recruteur avec 17 % de l'ensemble des projets régionaux ; les services scientifiques et techniques (12 %) et le secteur sanitaire et social (9 %) constituent également d'importants réservoirs d'emplois,
- dans le commerce, les intentions d'embauche progressent de 6 % pour atteindre 23 600 projets,
- l'ensemble IAA-agriculture représente 15 % des projets de recrutement de la région.

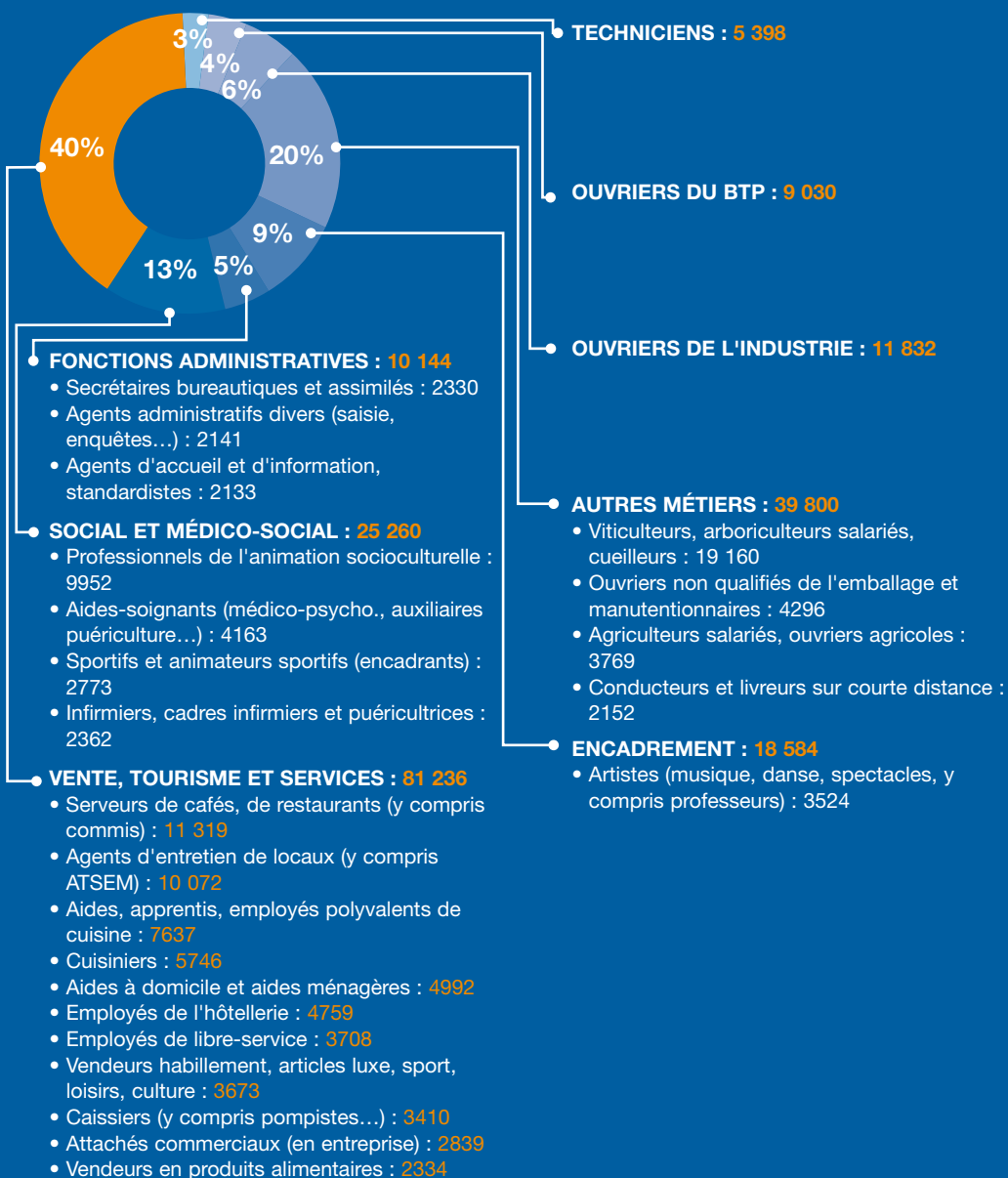
La part des recrutements jugés difficiles par les employeurs diminue pour la deuxième année consécutive

- 34,4 % des embauches sont assorties de difficultés, ce qui constitue un recul de près de 8 points sur un an,
- seule l'industrie manufacturière enregistre une hausse des projets jugés difficiles (+ 7 points) ; plus d'un projet de recrutement sur deux est considéré difficile par les employeurs de l'industrie et de la construction,
- 45,4 % des projets de recrutements régionaux concernent des emplois à caractère saisonnier (+ 4 points sur un an) ; le ratio s'élève à 86,6 % dans l'ensemble IAA-Agriculture à caractère saisonnier (+ 4 points sur un an) ; le ratio s'élève à 86,6 % dans l'ensemble IAA-Agriculture.

http://bmo.pole-emploi.org/rapports/credoc/2014/Z_RhoneAlpes2014.pdf

Dossier

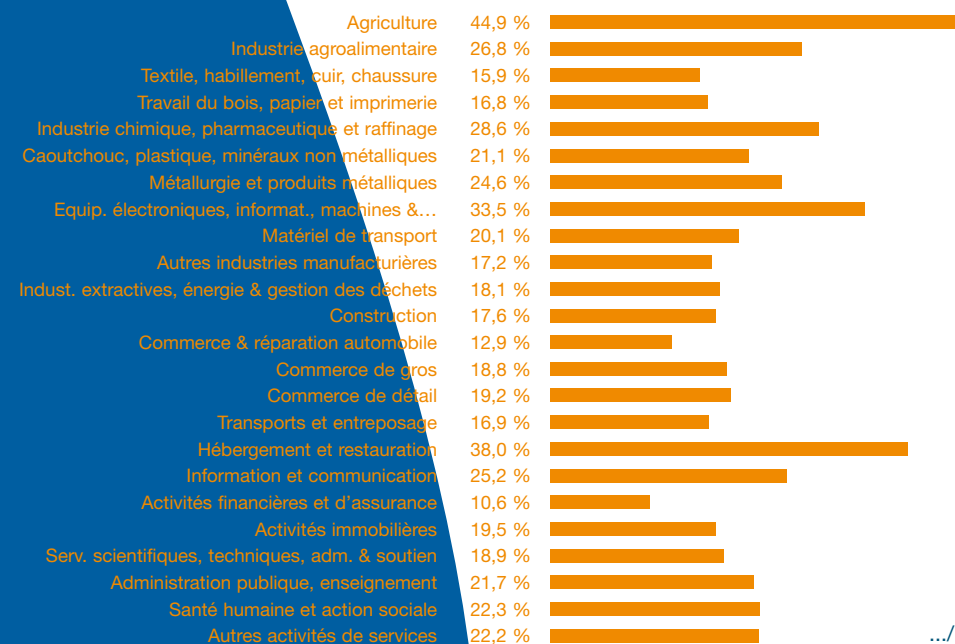
LES PROFILS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION
NOMBRE TOTAL DE PROJETS DE RECRUTEMENT : 201 284



LES PROFILS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION
NOMBRE TOTAL DE PROJETS DE RECRUTEMENT : 201 284

	Ensemble des projets de recrutement	% de projets difficiles	% de projets saisonniers
Viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs	19 160	19,7%	98,2%
Serveurs de cafés, de restaurants (y compris commis)	11 319	41,7%	75,2%
Agents d'entretien de locaux (y compris ATSEM)	10 072	22,0%	32,0%
Professionnels de l'animation socioculturelle	9 952	42,9%	71,6%
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	7 637	28,8%	51,9%
Cuisiniers	5 746	43,1%	75,8%
Aides à domicile et aides ménagères	4 992	68,9%	24,1%
Employés de l'hôtellerie	4 759	33,6%	84,7%
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	4 296	12,9%	55,9%
Aides-soignants (médico-psycho., auxiliaires puériculture...)	4 163	34,0%	19,7%
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	3 769	24,2%	86,8%
Employés de libre-service	3 708	15,2%	54,6%
Vendeurs habillement, articles luxe, sport, loisirs, culture	3 673	32,9%	55,3%
Artistes (musique, danse, spectacles, y compris professeurs)	3 524	9,6%	42,2%
Caissiers (y compris pompistes...)	3 410	11,2%	52,5%
Ensemble des 200 métiers	201 284	34,4%	45,4%

PROPORTION D'ÉTABLISSEMENTS DÉCLARANT DES PROJETS DE RECRUTEMENT, SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ DÉTAILLÉ





NOMBRE DE PROJETS DE RECRUTEMENT, SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ DÉTAILLÉ

Agriculture	25 599	
Industrie agroalimentaire	4 666	
Textile, habillement, cuir, chaussure	585	
Travail du bois, papier et imprimerie	612	
Industrie chimique, pharmaceutique et raffinage	697	
Caoutchouc, plastique, minéraux non métalliques	957	
Métallurgie et produits métalliques	1 963	
Equip. électroniques, informat., machines &...	2 231	
Matériel de transport	325	
Autres industries manufacturières	1 599	
Indust. extractives, énergie & gestion des déchets	2 192	
Construction	10 458	
Commerce & réparation automobile	1 398	
Commerce de gros	5 501	
Commerce de détail	16 742	
Transports et entreposage	7 694	
Hébergement et restauration	34 530	
Information et communication	4 235	
Activités financières et d'assurance	3 023	
Activités immobilières	2 611	
Serv. scientifiques, techniques, adm. & soutien	23 516	
Administration publique, enseignement	11 830	
Santé humaine et action sociale	19 118	
Autres activités de services	19 202	

Pensez à déposer vos offres auprès de Pôle Emploi afin d'avoir une vision des besoins en main d'œuvre.



Forum de l'emploi et de l'alternance : une belle réussite !

Suite au succès rencontré lors de ces deux précédentes éditions, un nouveau forum de l'emploi et de l'alternance a été organisé le 21 mai dernier à la salle polyvalente de Péronnas, en étroite partenariat avec l'UIMM de l'Ain, l'ADEFIM 01, la DIRECCTE, Pôle Emploi Ain et les Missions locales jeunes.

Cette manifestation a été l'occasion de contacts directs de candidats avec des industriels.

Plus de huit cent candidats se sont présentés à ce forum de l'emploi et de l'alternance.

16 entreprises présentes

Des entreprises de l'ensemble du département se sont mobilisées avec l'appui du réseau des industries technologiques (UIMM et ADEFIM) pour aller à la rencontre des candidats.

Des entreprises satisfaites de rencontrer des candidats correspondants aux profils des postes à pourvoir mais qui ont regretté de ne pas rencontrer des jeunes en nombre suffisant au regard des opportunités.

Les industriels ont proposé leurs offres d'emploi et d'alternance.

Parmi les métiers où les opportunités sont nombreuses : l'usinage, la chaudronnerie, la soudure, la maintenance industrielle, le câblage

électrique, l'électrotechnique, la conception de produits industriels...

Plus de cent postes à pourvoir, de l'opérateur à l'ingénieur, directement ou après une formation adaptée. Des entretiens et conseils personnalisés ont été réalisés.

Un espace information alternance avec l'AFPMA - le pôle formation des industries technologiques de l'Ain, l'IFAI (Institut de Formation Alternée pour l'Industrie) - Antenne de l'Ain et l'ECAM Lyon.

Nouveautés de ce forum :

- une animation ludique de découverte de l'industrie et de ses métiers proposée à un public plus jeune,
- un atelier de présentation de Préparation Opérationnelle à l'Emploi dans le domaine du soudage.

Forum emploi et alternance, un double objectif :

- permettre aux candidats de découvrir les entreprises du département de l'Ain,
- candidater et faciliter la rencontre avec son futur employeur.

Nous pouvons déjà vous annoncer que ce forum sera reconduit en 2015 !



Franchir un cap pour aller plus vite et voir plus loin !

Fondée en 1971, l'entreprise **Georges PERNOUD SAS**, basée à **Groissiat** au cœur de la **Plastic Vallée**, est spécialisée dans l'étude, la conception et la fabrication de moules métalliques de haute technologie. Elle est partenaire du groupement **AGP Développement**.

Agréée centre de recherche depuis plus de trois ans, l'entreprise **PERNOUD** se caractérise par son fort potentiel d'innovation dans les secteurs automobile, bâtiment, électroménager notamment.

Gilles **PERNOUD**, Président du Conseil d'administration, présente l'outil informatique et les actions de formation mises en œuvre pour l'ensemble de ses collaborateurs.

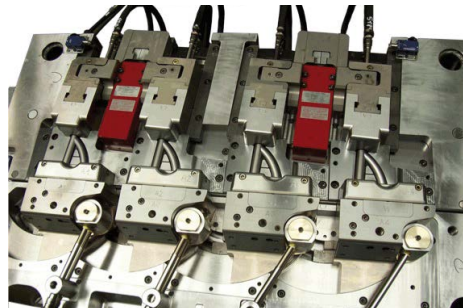
"Afin de pouvoir optimiser nos performances et de ce fait notre compétitivité, notre outil de conception devenant vétuste, nous avons choisi de changer notre logiciel CAO (Conception Assistée par Ordinateur) et nous avons décidé de développer un ERP (outil de gestion intégré des ressources de l'entreprise) avec notre partenaire **VERO France**.



Le logiciel de CAO **VISI MOULD** a été déployé au sein de notre société. Afin d'en assurer une bonne maîtrise, des parcours de formation ont été organisés auprès de l'ensemble du personnel concerné. Ces actions ont permis à mes collaborateurs d'acquérir les compétences nécessaires à l'évolution de leur métier et ainsi de sécuriser leur parcours professionnel.

Ces formations ont pu rapidement être lancées grâce, notamment, aux financements alloués par l'**ADEFIM 01** et l'État également (convention d'Actions de Développement des Emplois et des Compétences signée entre l'Etat et l'**ADEFIM 01**).

Ce nouvel outil nous permet aujourd'hui de diminuer nos coûts de production, de développer notre activité notamment à l'export et de conquérir de nouveaux clients, et ce grâce à l'acquisition de nouvelles compétences nous permettant d'être plus performants et innovants."



ADEFIM 01

1 bis, allée des Tyrandes - BP16 - 01960 Peronnas
Tél. 04 74 32 02 59 - Fax 04 74 32 86 25 - e-mail : adefim01@adefim.com



Organisme Paritaire
Collecteur Agréé
des Industries
de la Métallurgie